



Liban

Modernisation de l'offre de formation universitaire pour l'enseignement du français (responsables pédagogiques et enseignants)

Résumé d'évaluation – FSPI 2020-043



Le MEAE publie les synthèses des évaluations des projets financés par le Fonds de solidarité pour les projets innovants (FSPI).

Contexte

Depuis 2019, le Liban connaît une **crise multifactorielle qui fait courir un risque majeur sur l'ensemble du système éducatif**. Ce dernier se caractérise par l'importance du secteur privé qui scolarise deux tiers des élèves. Ces établissements sont particulièrement fragilisés par la crise et leur effondrement aurait un effet systémique préjudiciable sur l'ensemble de la société libanaise.

Si les établissements libanais homologués par l'AEFE ont reçu d'importants soutiens de la France depuis 2020, il n'en va pas de même pour les établissements labellisés des réseaux « Certifications des Établissements en Langue Française » (CELf) et « LabelFrancÉducation » (LFE), qui totalisent 130 écoles presque exclusivement privées. Ce projet d'une durée de 2 ans et lancé en 2020 répond au besoin de **soutenir ces deux réseaux pour renforcer l'attractivité de l'offre francophone privée**, et indirectement de l'enseignement francophone public.

Objectifs et activités

Les activités étaient structurées en trois composantes :

- 1. Moderniser la formation initiale des futurs enseignants libanais** par la création d'un nouveau module intégré aux cursus de deux universités partenaires.
- 2. Soutenir la formation continue des cadres et responsables pédagogiques** par la mise en place d'une formation innovante en neuro-éducation.
- 3. Développer et consolider les réseaux CELf et LFE**, comme alternative de qualité à l'homologation (en ciblant des établissements non encore engagés dans une procédure de labellisation et des garderies francophones).

Durée du projet : 24 mois (2020-2022)

Montant accordé par le MEAE : 331 500 €

Thématiques : éducation, enseignement FLE, formation universitaire et professionnelle

Marqueur Genre : 0 (non orienté vers l'objectif genre)

Type d'évaluation : auto-évaluation

Méthodologie : analyse documentaire, entretiens avec les parties-prenantes du projet (concepteurs, bénéficiaires, acteurs).

Principales réalisations

- **Moderniser les cursus de formation initiale des futurs enseignants :** en partenariat avec l'IPSE d'Amiens, instauration d'un nouveau module de formation sur les contenus, les valeurs et les méthodes de l'enseignement français dans les cursus de l'Université libanaise et de l'Université Saint-Joseph (formation de 23 enseignants et 60 étudiants inscrits).
- **Soutenir la formation continue des cadres et responsables pédagogiques :** mise en place avec l'INSPÉ de Toulouse, d'un diplôme universitaire (DU) « Formation de formateurs : la neuro-éducation » au sein de la Faculté des Sciences de l'Éducation de l'Université Saint-Joseph (20 diplômés recensés et 1 002 bénéficiaires indirects) ; création d'un partenariat avec l'INSPÉ de Clermont-Auvergne pour l'obtention d'un diplôme universitaire « Enseigner dans un établissement français à l'étranger » (19 personnes formées et 497 bénéficiaires indirects).
- **Développer et consolider les réseaux rassemblant des établissements francophones privés :** formation linguistique et pédagogique dispensée à 430 professeurs du réseau CELf et 80 du réseau LFE ; labellisation de 40 établissements au total (28 ont obtenu le label CELf, 2 le label CELf+ et 10 le label LFE), permettant la montée en puissance du réseau labélisé à 115 établissements au total.

Résultats de l'évaluation.

Ce projet a été mis en œuvre dans un contexte politique, économique et social difficile, aggravé par la crise sanitaire qui a grandement affecté les activités des universités et des écoles libanaises. Face à un tel contexte, **le projet a su faire preuve d'adaptation en procédant à des ajustements** qui lui ont permis de mener à bien ses activités, tout **en préservant un bon niveau de pertinence.**

L'évaluation met en avant la **pertinence des actions de renforcement de capacités** qui étaient destinées à un **public précédemment très peu ciblé par la coopération éducative française** (cadres et responsables pédagogiques visés par la composante 2). Venant compléter les efforts développés antérieurement par l'Ambassade, ce projet est considéré comme un **levier supplémentaire, pertinent pour soutenir les réformes de l'éducation francophone au Liban.**

Parmi les éléments avancés pour justifier un **bon niveau performance**, l'évaluation met l'accent sur la priorité donnée à des **actions concrètes, bien ciblées ainsi que sur la qualité des relations partenariales.** Elle relève néanmoins une certaine faiblesse dans la conception du projet, car les activités proposées dans les différentes composantes étaient très différentes, ce qui a pu affecter la cohérence globale du programme.

En termes de résultats, les activités financées ont permis **d'enrichir la formation de futurs enseignants dans les deux universités libanaises partenaires**, en intégrant de nouvelles disciplines (connaissances des programmes éducatifs français et des valeurs qu'ils véhiculent) et en renforçant l'acquisition de compétences linguistiques et pédagogiques.

Le projet a aussi soutenu l'innovation en rendant accessibles deux nouveaux diplômes universitaires (DU) destinés à des publics susceptibles de démultiplier leurs effets et d'essayer de nouvelles pratiques pédagogiques. Néanmoins, contrairement à l'ambition initiale de soutenir en priorité les établissements non labellisés, le DU « Enseigner dans un établissement français à l'étranger » a surtout bénéficié à des cadres intermédiaires d'établissements déjà homologués (19 sur 24). L'évaluation ne considère pas cet écart comme préjudiciable, car les besoins exprimés par ces cadres intermédiaires n'étaient pas couverts par l'offre de formation de l'AEFE.

Enfin, **le projet a permis d'augmenter d'un tiers le nombre d'établissements membres des réseaux d'enseignements francophones CELF et LFE.** Cette progression permet un meilleur maillage territorial de l'offre de formation habilitée, désormais répartie sur tout le territoire libanais. Il convient néanmoins de noter que ces nouvelles labellisations ont très majoritairement concerné des établissements qui étaient

initialement exclus du projet. En raison du contexte, les établissements repérés lors de la conception du projet (garderies francophones, établissements pas encore candidats à la labellisation) n'ont pu poursuivre leur intention d'engager une démarche de labellisation. Les activités ont donc été redéployées vers des établissements déjà candidats aux labellisations.

Par ailleurs, l'évaluation mentionne le fait que **95% des crédits affectés au soutien des réseaux CELF et LFE ont bénéficié à des antennes de l'Institut français, du fait de l'absence d'autres opérateurs** susceptibles de délivrer des certifications DEFL/DALF requises pour les labellisations.

Parmi les éléments susceptibles de prolonger les effets du projet, l'évaluation met en avant les **effets leviers liés au renforcement des capacités réalisés auprès des futurs enseignants et des cadres intermédiaires des établissements.**

Elle est **plus réservée sur la capacité des partenaires à pérenniser ou à prolonger certains acquis** (DU neuro-éducation), du fait de leur fragilisation économique et de l'instabilité du corps enseignant générée par l'exil et les départs à la retraite.

Recommandations

Au niveau stratégique :

1. Eviter d'utiliser les crédits de coopération linguistique et éducative pour financer des actions au profit quasi exclusif des enseignants ou futurs enseignants d'un réseau homologué déjà très soutenu via d'autres crédits (AEFE).

2. Diversifier les opérateurs des projets en privilégiant le recours à des partenaires locaux : favoriser la transmission des savoir-faire et des compétences au bénéfice d'acteurs locaux pour qu'ils puissent concourir à la mise en œuvre des projets, en renforçant l'efficacité des actions et la durabilité des résultats.

Au niveau de conception et mise en œuvre du projet :

3. Lors de la conception du projet, définir une logique d'intervention globale qui assure une forte cohérence entre les différentes composantes et activités qui le constituent.

4. En contexte de crise durable, privilégier des objectifs qui renforcent la résilience et assurer un suivi très régulier par une équipe resserrée, dotée d'un chef de projet dédié.

5. Assurer des réunions régulières du comité de pilotage (2 à 3 fois par an en tenant compte du calendrier scolaire) pour faciliter l'adaptation au contexte de crise, le suivi et l'évaluation du projet.

6. Privilégier le recours à des prestataires indépendants pour réaliser l'évaluation finale du projet.